

Procès-verbal - Assemblée Générale Spéciale
Association de Contact Improvisation (ACI)
2 juin 2019 – Studio Ashtanga, Edifice Belgo, 372 Ste-Catherine O.

15h10

Ouverture de la séance.

Sont présent.e.s : Jean-François Albert, Manon Beaudoin, Emmanuel Benoit, Malaïka Bittar-Piekutowski, Loïs Darie, Leyla Demir, Marine Domini, Eduardo Eurtodo, Stéphanie Gaudreau, Valésia Landry, Benoit Martin, Olivier Michaud, Denis Rail, Danielle Riome, Marie Cachou Trudel-Langevin.

01) Ouverture de la séance à 15h00

02) Élection de la présidence et du secrétariat de l'Assemblée.

Manon Beaudoin propose Malaïka comme présidente. Adopté à l'unanimité.
Olivier Michaud propose Denis Rail comme secrétaire et Danielle Riome seconde.
Adopté à l'unanimité.

03) Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGS.

Olivier Michaud propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

15h30 Présentation des nouvelles propositions budgétaires du CA

04) Présentation de propositions de changement pour le jam du dimanche par Valesia Landry et Marine Domini

Proposent une « sliding scale » de 5 à 10\$, prix suggéré \$7.
Proposent de cesser de financer des musiciens et remplacer par des « listes de lecture » et musiciens qui le font bénévolement
Instaurer un accueil par des bénévoles (2-3 bénévoles à 30-45min /pers) lors du jam.
Note sur le fait qu'il a été constaté que le nombre de danseurs ne correspond pas (excède) parfois au montant qu'on devrait retrouver dans la caisse.
Les personnes à l'entrée pourraient en parler et recruter des bénévoles.
Manon mentionne qu'il y a eu un comité d'accueil il y a 10 ans et qu'il existe des textes d'information sur ce sujet. Elle va les faire parvenir au CA.
Stéphanie mentionne que le comité Vision a déjà entamé une réflexion sur le sujet et qu'il sera bénéfique que le CA et le comité Vision se rencontrent.

05) Présentation de proposition de budget par Benoit (30 min)

Le fait de payer des gens pour effectuer des tâches soulève des problèmes éthiques.

- Débourser en tant qu'association en payant des gens pour annoncer (site web, infolettre) des événements privés
- Discrimination possible envers les personnes sans droit de travailler au Canada

Mesures proposées

Jam du dimanche de 5@10\$ prix suggéré \$7 => 22 pers/sem = 1100/an x moyenne \$6 = \$6600.

Éliminer le transport aux profs

Diminuer les honoraires de coordination de 20%.

Classes de maître : prendre des professeurs locaux : économie de frais d'hébergement et de transport

Soutien aux projets émergents : diminution de 50%

06) Discussion sur les propositions (16h20)

Tour de table sur les sujets à être abordés en priorité

Perspective historique présentée par Stéphanie et Loïs.

Les points les plus débattus sont : - dépenses d'honoraires (et, sujet connexe, le statut de travailleur autonome vs salarié des personnes payées), frais de transport.

La majorité des personnes présentes ne souhaitent pas voir diminuer les honoraires des personnes responsables à l'ACI.

Jean-François dit qu'il a communiqué avec le Regroupement de la Danse et qu'au vu de la situation ils ont conseillé de voir avec le 303 les mesures de soutien possible, principalement au regard du volet d'enseignement, pour lequel ils ont un budget spécifique.

Benoit demande à ce que soit consigné qu'il soutient que les honoraires payés doivent être déclarés en salaires et non comme paiement à des travailleurs autonomes.

Le CA se propose de faire une démarche auprès du Studio 303, pour leur demander une réduction de loyer de 1/2 heure. Manon demande de faire partie de la discussion en lien avec cette démarche car elle est en désaccord.

Durée du Jam du dimanche : laisser la durée du jam à 3h comme maintenant ou la réduire à 2h30.

Par vote à main levée l'Assemblée choisit l'option 3h de jam.

Manon propose l'adoption du budget présenté à l'AGA du 28 avril à 3h de jam, en y ajoutant la modification « sliding scale » \$5@10 et en incorporant les différents moyens « administratifs » additionnels de réduction des frais (frais administratifs payés par participants, mode de paiement par carte bancaire, frais bancaires, etc.) trouvés par Benoit et inclus dans le budget qu'il a présenté.

Proposé par Manon. Adopté à la majorité.

17h15

Levée de l'assemblée